

Sept. 2018

La Gazette

L'affichette de l'Union de Quartier

de l'île Verte

Salle Polyvalente des Vignes - Square Henri Huchon
3 bis avenue Maréchal Randon - 38000 Grenoble

e-mail : ile.verte@laposte.net

Internet : <http://uqiv.free.fr>

Facebook : www.facebook.com/uniondequartier.ileverte

Edito

Pour beaucoup, le mois de septembre est synonyme de fin d'été, de rentrée scolaire, de reprise du travail, de retour du train-train quotidien... Mais pour les membres bénévoles de l'Union de Quartier Île Verte, pas le temps de tergiverser, nous avons une fête à préparer ! En effet, cette rentrée nous la voulons joyeuse, nous l'espérons ensoleillée, nous la voulons festive, pleine de rencontres, d'interactions et de partages. Et c'est donc le 15 septembre, que notre quartier sera en fête. Dès 14h, dans les rues Blanche Monier et Aimon de Chissé, nous vous invitons à découvrir et à participer aux nombreuses animations : vide grenier, concerts, buvette, stands des associations et institutionnels, activités sportives, démonstrations, ateliers, dîner pris en commun. Des surprises sont attendues...

Dans le cadre de cette fête, et à l'occasion des journées du patrimoine, l'association « Saint Roch, vous avez dit cimetière ? » organise un circuit-découverte dans la partie la plus ancienne du cimetière Saint-Roch autour de la chapelle. Grande nouveauté cette année, un collectif d'habitants motivés, amateurs des berges de l'Isère, proposent un moment convivial, où tous ensemble, nous pourrons aider à rendre celles-ci encore plus agréables, en participant à un grand nettoyage.

Cette fête, c'est aussi l'occasion pour notre association de vous rencontrer, et de discuter avec vous sur les sujets concernant notre quartier. Nous proposerons de l'information au sujet de la lutte contre les moustiques tigres. Vous aurez d'ailleurs l'occasion de construire des nichoirs et gîtes pour hirondelles, mésanges et chauves-souris afin d'aider à lutter contre la prolifération des espèces d'insectes invasives et favoriser la biodiversité qui est en grande difficulté dans nos villes. Nous pourrons également échanger à propos de l'enquête sur le problème de stationnement dans notre quartier dont nous proposons ici quelques résultats et réflexions. Nous vous proposons également de venir vous informer à propos de nos actions au sujet du Plan Local d'Urbanisation (PLU) et de notre mobilisation contre les projets immobiliers insensés.

Une fois de plus donc, c'est dans la joie et la bonne humeur que nous attaquerons cette nouvelle saison. Nous recherchons une personne qui aurait un bon contact avec la météo afin de nous commander une belle journée pour le 15 septembre. Nous comptons également sur votre présence pour venir fêter notre quartier, fêter la convivialité, le vivre ensemble, la démocratie locale. Nous avons besoin de votre présence, mais aussi de bénévoles pour nous aider à faire de cette fête une réussite. Vous êtes volontaires ? Un petit message à ile.verte@laposte.net.

Gilles Namur, président de l'UQIV

Fête de l'Île Verte le samedi 15 septembre – demandez le programme

Découverte du Quartier

9h30 - 12h : Nettoyage des berges de l'Isère: RDV à l'aviron grenoblois, 37 quai Jongking

10h - 12h : Visite guidée du cimetière Saint-Roch : RDV Entrée du cimetière, rue Aimon de Chissé

Buvette / Dîner / Stands / Animations / Activités Sportives / Démo

14h - 19h : Brocante de l'île Verte – Ateliers Gîtes et Nichoirs pour hirondelles, mésanges et chauves-souris – Activités libres sur le terrain multisport (foot, ...) – Jeux en bois – Challenge The Table « le bureau de Rackam » – Maquillage / Studio Photo / Craies de trottoirs / Mølkky / Palets Bretons – Atelier d'auto-réparation vélo (UQIV & La Clavette Grenobloise) – Stand Union de Quartier (Information Moustiques Tigres (EID) / Stationnement / Urbanisme) – Stands des associations (MDH, les rivières du bien être, L'Accorderie, Le Cairn...)

& de nombreuses SURPRISES !!!

15h30 : Démo Tai chi chuan & Qi gong
19h - 21h : Apéro & Dîner et jusqu'à Minuit : Buvette !

Concerts

Après-Midi : Duo Rêves de Roulotte (Musique des Balkans)
18h30 - 20h : JazzoBando (Jazz)
20h - 21h30 : G-Lab (Groove/HipHop)
21h30 - 23h : Salseron (Salsa, Cumbia)
23h - minuit : DJ Set

Visite du cimetière Saint-Roch

— Samedi 15 septembre 2018, 10h00 —

L'association « Saint-Roch ! Vous avez dit cimetière ? » propose aux habitants de l'Île Verte, à l'occasion des journées du patrimoine, un circuit-découverte dans la partie la plus ancienne du cimetière Saint-Roch autour de la chapelle.

En introduction, nous vous ferons une présentation de l'histoire des cimetières de Grenoble et de l'implantation de celui de Saint-Roch à l'Île Verte, illustrée par des panneaux exposés dans la chapelle.

Une déambulation, ensuite, vous permettra de découvrir quelques-uns des monuments les plus remarquables de Saint-Roch. Vous ferez la connaissance, devant leurs dernières demeures, de personnages illustres du monde politique, artistiques, religieux, industriels grenoblois, ... mais aussi d'anonymes au destin singulier.

Nous vous montrerons quelques sculptures d'artistes célèbres et vous donnerons la signification des symboles funéraires qui ornent nombre de stèles.

L'accueil du public se fera à 10 h00 à l'entrée du cimetière, rue Aimon-de-Chissé (en face de l'école).

La visite durera environ 2 heures et se clôturera par un échange autour d'un apéritif convivial offert par l'association « Saint-Roch ! Vous avez dit cimetière ».

Contact et informations :

« Saint Roch ! Vous avez dit Cimetière ? »

Association culturelle et patrimoniale

2, rue du Souvenir – 38000 Grenoble

<http://cimetieresaintrochgrenoble.e-monsite.com>

courriel : saint-roch.grenoble@laposte.net

Tél. 06 81 02 82 15



Atelier vélo à l'Île Verte

tous les mardi soir salle des Vignes de 20h00 à 22h00 environs

Les Mardis soir sont de plus en plus vivant à la salle des Vignes à rue Marechal Randon.

Vous voulez réparer votre vélo, l'équiper, l'améliorer, ou vous voulez vous débarrasser d'un vieux vélo, simplement venir voir, discuter, se retrouver, n'hésitez pas à passer à l'atelier vélo de l'île verte, Passez quand vous voulez, apéro participatif en fin de soirée. La porte de l'atelier est ouverte à tous, l'accès est libre

Le petit collectif « Les Ongles en deuil » en lien avec le comité de liaison des ateliers grenoblois « La Clavette », continue à proposer conseils et convivialité tous les mardis soir à la salle des Vignes 3 bis av Marechal Randon, de 20h00 à 22h00.

Pour mémoire, des outils de réparation professionnel sont à disposition de tous, lors de permanences, grâce au Fond Participatifs de Habitants, qui a accepté l'année passée notre demande de financement et à la MDH qui nous a trouvé une jolie armoire ou le stoker. Nous les remercions.

L'atelier propose aussi aux intéressés de débarrasser les locaux des copropriétés des anciens vélos abandonnés. Déjà quelqu'un nous a permis de récupérer des vélos pour favoriser leur emploi.

Le calendrier et les annonces sur les activités de l'atelier sont disponibles sur le site de l'UQIV. <http://uqiv.free.fr/> et sur la page sa Facebook <https://www.facebook.com/uniondequartier.ileverte/>

Des questions ? : ile.verte@laposte.net

Le vélo, c'est bien, même pour ceux que n'en font pas !

Alberto Alessandri

Le marché de l'Île Verte, maintenant, c'est tous les dimanches, toute l'année !

Dans le précédent numéro de cette gazette (mars 2018), nous vous rappelions la jeune histoire de notre marché et étions dans l'attente de la position de la Commission des marchés quant à son avenir.

La bonne nouvelle nous a été annoncée par Lucille Lheureux, adjointe aux espaces publics, lors de notre assemblée générale. La Commission maintient le marché le dimanche matin mais accepte qu'il se tienne désormais toute l'année et non plus seulement au printemps. Le maire a validé cette position. Le marché est donc pérennisé ce qui permet aux commerçants de s'installer durablement et de fidéliser les clients.

Depuis que la nouvelle est tombée, le marché s'est étoffé. On y trouve désormais, entre autres, un producteur de fruits et légumes de la Drôme, un revendeur de fruits et légumes de la Drôme et de Provence, un producteur local bio, un rôtisseur, un charcutier, un fromager, un brasseur, un boulanger...

Chaque dimanche-matin, la place du Docteur Girard devient le cœur du quartier, le lieu où on se retrouve, où on discute...



Dominique Barberye

A l'Île Verte, on composte !



En passant devant la salle polyvalente des Vignes (3bis avenue Maréchal Randon), vous avez peut-être déjà remarqué les trois bacs en bois du nouveau site de compostage collectif de notre quartier.

Sous l'impulsion de l'Union de quartier, un collectif s'est constitué, composé de personnes souhaitant réduire les déchets jetés dans la poubelle classique et contribué au recyclage de leurs déchets verts.

Les bacs mis à disposition par Grenoble Alpes Métropole ont été installés au mois de mai et l'inauguration a eu lieu à l'occasion de la Belle Saison (lire article).

Aujourd'hui, plus de vingt ménages alimentent le composteur. Trois habitants référents formés par la Métro assurent son bon fonctionnement et accueillent les volontaires.

Si vous souhaitez rejoindre le collectif, c'est très simple. Laissez un mot dans la boîte à lettre de l'Union de quartier (contre la salle des Vignes) ou adressez un mail à compostage.ile.verte@outlook.fr. L'un des référents vous contactera pour prendre RDV sur site. A cette occasion, il vous expliquera le fonctionnement du site et vous remettra un bio-seau pour stocker et transporter vos déchets.



Dominique Barberye

Deux fresques Street Art à l'Île Vert

L'édition 2018 a marqué l'arrivée du Street Art Festival dans notre quartier.

Carolina Favale (Cuore), artiste argentine, a peint un mur de l'école Paul Bert en faisant un clin d'œil aux enfants sourds et malentendants que l'école accueille. Sa fresque représente le mot « fraternité » en langue des signes.



Pantonio, artiste portugais, s'est quant à lui installé 19 avenue Maréchal Randon où il a peint de magnifiques oiseaux bleus.

Tout près de chez nous, vous pouvez également admirer deux œuvres de l'artiste grenoblois Juin sur le gymnase du Vieux Temple et sur la façade de l'Office du Tourisme.

Dominique Barberye

Rencontre avec Carolina Favale (Cuore) - une Argentine repeint notre quartier -

Au mois de juin, alors qu'elle réalisait la magnifique fresque qui orne désormais l'école Paul Bert, nous avons rencontré Carolina Favale. « Cuore » pour les amateurs de Street Art.

Bonjour. Pouvez-vous vous présenter, nous raconter votre parcours et nous dire comment vous êtes arrivée dans le street art ?

Je suis de Buenos Aires en Argentine. Je suis diplômée de l'école des Arts Visuels. Je me suis tournée vers le street art car je souhaite que l'art ne s'enferme pas dans les galeries mais soit visible par le plus grand nombre.

Vous utilisez des peintures qui peuvent être dangereuses pour votre santé. Prenez vous des précautions particulières ?

Oui. En principe, je porte un masque mais je dois avouer que quand il fait chaud et que l'air est étouffant, je renonce à le porter.

Comment vous êtes vous retrouvée à participer au Grenoble Street Art Festival ?

Je réalise actuellement un tour d'Europe des festivals de street art. Je vais passer par la Croatie, le Portugal, l'Ukraine, Paris, Berlin... C'est Animalitoland, une autre artiste argentine déjà passée par Grenoble, qui m'a parlé de ce festival.

Quel message voulez vous faire passer à travers votre œuvre ?

Mes œuvres actuelles représentent des mains. Les mains n'ont pas de nationalité. Elles sont universelles. Quand l'organisation du Festival m'a dit que cette école avait la particularité d'accueillir des enfants sourds et malentendants, l'idée d'une représentation d'un mot en langue des signes s'est imposée. J'ai choisi le signe de la fraternité. Le dessin du haut représente le mot fraternité en français. Le dessin du bas représente le même mot en argentin.

Connaissez-vous Grenoble avant de venir ?

Non. Pas du tout. Quand on m'en a parlé, j'ai tapé sur Google pour savoir où j'allais aller.

Comment trouvez-vous la ville et le Festival ?

Je suis très heureuse d'être ici. Les gens sont très gentils. Ici, on se regarde dans les yeux. Il y a une forme de chaleur dans les relations. Je suis aussi impressionnée par la ville. L'architecture, l'urbanisme et toutes ces montagnes autour, c'est magnifique. L'organisation du Festival est parfaite. Les bénévoles qui nous accompagnent sont vraiment sympas et aux petits soins.

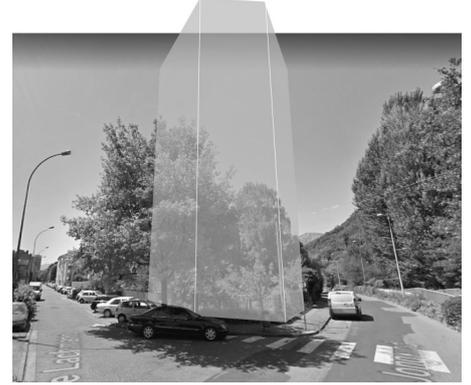


Propos recueillis par Gilles Namur et Dominique Barberye

Construction d'un bâtiment de 25 m de haut au 25 quai Jongkind

l'Île Verte deviendra-t-elle une Île Grise ?

Nombreux sont les habitants qui voient de nouvelles constructions à l'Île Verte et se disent que le quartier semble passer du VERT au GRIS. Ce sera peut-être le cas pour le terrain au croisement de la rue Lachmann et du quai Jongkind pour lequel un promoteur a déposé le 6 juin une demande de permis de construire pour un bâtiment de 25 m de haut (8 étages).



En descendant la rue Lachmann vers le quai, s'ouvre un large panoramique qui va de la Bastille au St Eynard. Un chêne, planté par la mairie avec sa couronne harmonieuse, marque l'espace, il annonce le ton du quai et de sa promenade. On y trouve le plus vieil immeuble du quartier (1884) qui, comme la majorité du bâti de l'Île Verte, est entouré d'un espace vert proportionné à sa taille. Sa façade est simple, percée de façon harmonieuse. Ici les maisons individuelles et collectives font 2 à 3 étages. Ce coin de verdure un peu désuet est un des rares de la rue Lachmann.

Les habitants du quartier et les promeneurs ont pour ce lieu public des projets d'embellissement et d'accueil des passants : fontaine à eau, passerelle vers La Tronche à l'image du bac qui permit jadis de traverser l'Isère, ...

Le projet immobilier de seulement 9 logements, tel qu'il est prévu, écraserait les jardins, couperait le front végétal des rues, transformerait ce qui était la belle façade sur rue de l'ancien immeuble en un mur de cour intérieure et surplomberait l'ensemble des habitations, des espaces publics et privés et la promenade sur les berges.

Ce projet rencontre une forte opposition. Des habitants ont constitué un Collectif. L'Union de Quartier Ile Verte le soutient et a voté en CA l'opposition au projet.

Une pétition qui dénonce cette construction a collecté 800 signatures, elle « demande au Maire de surseoir à la délivrance du permis de construire (...) et de réviser le PLU (Plan local d'urbanisme) de l'Île Verte. » qui présente des lacunes et permettrait par exemple une construction de 30m à cet endroit... La pétition sera remise au Maire courant septembre.

Au cours des 2 réunions de présentation concédées par le promoteur, celui-ci n'a quasiment parlé que de la hauteur de l'immeuble, qu'il baisse au gré des discussions (de 9 étages on passe à 7 etc...). Par contre, il oublie l'environnement de l'îlot et occupe la quasi-totalité du jardin. Il annonce pourtant construire « dans un environnement préservé ». Pour qui ...? Pour Les 9 logements de la nouvelle construction qui en bénéficieraient sur leurs balcons et terrasses qui se déploient tous azimuts ?

Au cours de l'été, le promoteur a retiré sa demande de permis. Pourquoi ? Deux hypothèses se présentent : soit le projet est définitivement abandonné et on pourrait dire que la mobilisation des habitants a payé, soit, ce que nous redoutons, un nouveau projet de construction serait déposé. En effet, les modifications évoquées par le promoteur au cours des présentations l'obligent à redéposer une nouvelle demande de permis de construire, ce qui ne correspondrait pas aux attentes des habitants, le problème resterait alors entier.

Réponse dans les semaines à venir... restons vigilants et mobilisés !

Le collectif se réunit tous les mardis à 20H Salle des Vignes, 3 bis av. Mal Randon, rejoignez-nous.

Contact COLLECTIF

<http://collectifileverte.blogspot.com/>
collectifileverte@gmail.com



Le collectif Île Verte et l'Union de Quartier

Retour sur notre Assemblée Générale et la rencontre avec les élus du 5 avril 2018

Ce rendez-vous annuel est un moment important de la vie de l'Union de Quartier de l'Île Verte. Il permet de faire le point sur l'année écoulée et sur les projets à venir. Le 5 avril, les adhérents se sont donc réunis dans la salle polyvalente de la Maison des Habitants CentreVi Ile.

La première partie de la soirée a permis aux membres du Conseil d'Administration de présenter le bilan d'une année d'actions. L'Union de Quartier est restée très active durant cet exercice. Plusieurs sujets ont été plus particulièrement développés : bilan moral, bilan financier, présentation de l'atelier vélo du mardi-soir... L'Assemblée Générale s'est terminée par l'élection ou la réélection d'un tiers des membres du Conseil d'Administration. Ont été élu(e)s ou réélu(e)s cette année : Dominique Barberye, Roger Chacku, Vincent Comparat, Olivier Hignette, Guillaume Laget et Claire Roche-Moigne.

La seconde partie de la soirée a été consacrée à la rencontre avec les élus. Etaient présents :

- * Mme Mondane Jactat, adjointe - Santé et Politique de Prévention,
- * Mme Lucille Lheureux, adjointe - Espaces publics et Nature en ville,
- * Mme Maryvonne Boileau, déléguée Politique de la ville,
- * M. Antoine Back, conseiller municipal délégué secteur 2,
- * M. Pascal Clouaire, adjoint - Démocratie - Economie locale - Europe,
- * M. Jacques Wiart, adjoint - Déplacements et logistique urbaine,

Les membres de l'association ont interrogé les élus et ont débattu de diverses questions telles que :

- * La prolifération des moustiques tigres,
- * Le statu quo ou le passage au stationnement payant dans le quartier,
- * La participation des habitants,
- * Le marché de l'Île Verte,
- * La mise en place du plan vélo,
- * L'aménagement de la place du Docteur Girard,
- * Les projets immobiliers dans le quartier.

Un compte-rendu détaillé de l'Assemblée Générale et de la réunion avec les élus est disponible sur le site internet de l'Union de quartier : <http://uqiv.free.fr/AG2018/UQIV-AG2018-CR.pdf>

Alexandre Lefebvre et Dominique Barberye

La Belle Saison dans notre quartier

Cela devient une tradition. Samedi 26 mai, une trentaine d'habitants dont beaucoup d'enfants se sont joints aux agents de la ville de Grenoble pour nettoyer le quartier. Le RDV était fixé à 10 heures place du Docteur Girard. Les volontaires ont ensuite arpenté le quartier (notamment avenue Maréchal Randon, rue Lachmann, quai Jongkind...) à la recherche de déchets abandonnés sur les trottoirs. Ils ont notamment ramassé une quantité incroyable de mégots.

La Belle Saison est une occasion unique de pouvoir discuter avec les agents de la propreté de leur travail, de leur organisation, de leur faire part de nos remarques et nos souhaits.

La matinée s'est terminée autour d'un apéro offert par la ville autour du nouveau site de compostage collectif devant la salle des Vignes.

Un dernier mot. N'oublions pas qu'une ville n'est pas sale. Elle est salie. Chacun est responsable à son niveau : élus, habitants, usagers.



Dominique Barberye

Les Conseils Citoyens Indépendants 2.0* arrivent.



Depuis 2015, les 7 Conseils Citoyens Indépendants (CCI) se sont mis en place avec difficultés. Indépendants, ils avaient été laissés libres de s'organiser et de travailler comme ils le souhaitaient. Il a donc fallu à leurs membres tirés au sort, un peu de temps pour fixer les règles de fonctionnement et leurs modes d'action. Certains CCI se sont montrés très actifs mais d'autres ont disparu des écrans radar, souvent faute de membres actifs.

Face à ce constat mitigé, la ville a souhaité relancer les CCI et a consulté leurs membres ainsi que le Comité de Liaison des Unions de Quartier (CLUQ). C'est donc à travers le CLUQ que les unions de quartier ont pu faire des propositions d'évolution du principe des conseils de quartiers. L'idée était de prendre en compte l'existence historique des unions de quartier (92 ans pour l'UQIV par exemple), et de leur attribuer le rôle de conseil de quartier, tout en créant des instances de consultation citoyenne thématiques permettant, sur le principe de jury citoyen, de favoriser la participation du plus grand nombre (volontaires & tirés au sort), dans des conseils ayant un but précis, des moyens et une durée limitée dans le temps.

Les membres des CCI, ont refusé de débattre de cette proposition avec les unions de quartier et c'est donc sans les unions de quartier qu'une nouvelle Charte de fonctionnement des CCI a été adoptée en Conseil Municipal.

Les Conseils Citoyens Indépendants sont désormais 6 (un par secteur) de manière à renforcer leur articulation avec l'organisation politique et administrative de la ville. Ils devraient ainsi devenir des interlocuteurs essentiels des élus de secteur et des directions de territoire.

Mais l'innovation majeure de cette Charte révisée est la création « d'Ateliers de projet » (en ligne avec l'une des propositions faites par le CLUQ).

Ils auront pour mission spécifique de produire des préconisations sur des points de politique municipale particuliers. Associant citoyens tirés au sort, qui seront majoritaires et citoyens volontaires issus des Conseils citoyens indépendants et des Unions de quartier, ces ateliers de projet animés par un tiers pourront auditionner élus et services municipaux, associations thématiques et experts, afin de produire en quelques mois, une analyse partagée de la politique municipale choisie et produire des préconisations présentées en Conseil municipal. Le choix des sujets traités sera fait en dialogue entre la Ville et les Conseils Citoyens Indépendants.

Le premier atelier de projet sera consacré à la cohabitation entre piétons et cyclistes.

Dominique Barberyee

Définition de 2.0* : cette expression entrée dans le langage courant. Elle est issue du développement du web, et signifie globalement une évolution vers plus d'interactivité et de simplicité d'utilisation.

Le Plan de Déplacements Urbains



Le plan de déplacements urbains (PDU) planifie la mobilité à l'échelle d'une agglomération. Il a pour objectif d'anticiper l'évolution de tous les types de transports (personnes, marchandises) et du stationnement. Il prend en compte tous les modes de transport, individuels et collectifs, motorisés ou non.

Le PDU horizon 2030, de l'agglomération grenobloise, a été lancé 6 octobre 2016 et a été arrêté, par délibération du SMTC, le 5 avril 2018. L'enquête publique va se dérouler du lundi 17 septembre au vendredi 19 octobre. Cette étape est très importante car elle nous permettra de consulter le dossier et de présenter des observations mais aussi de proposer des suggestions ou des contre-propositions. Les dossiers seront, en principe, consultables à la Mairie de Grenoble et dans les locaux de la Métro au Forum, et sur le site du SMTC www.smtc-grenoble.org

Deux réunions publiques sont prévues à l'auditorium du Musée de Peinture place Lavalette le mardi 4

septembre et le jeudi 13 septembre à 19h30. Nous vous invitons à y participer en prenant connaissance des mesures proposées pour améliorer nos déplacements, et à vous exprimer dans le registre. car la décision de réaliser le projet interviendra après l'enquête publique. Soyons citoyens !

Pour plus d'informations : <http://www.smtc-grenoble.org/le-pdu-horizon-2030>

Claude Gilet

Nouvelles des fermetures de bureaux de poste sur Grenoble

Le Collectif J'aime ma poste à Grenoble a été monté en mai 2017, suite aux rumeurs de fermeture de 6 bureaux de poste sur Grenoble.

Au printemps dernier, nous avons appris par voie d'affichage la décision de la Direction de La Poste de fermer les bureaux de Grand Place, fin mai, et Championnet, début juin.

Le Collectif s'est alors mobilisé, et a organisé un tractage sur Grand Place, un rassemblement citoyen devant le bureau de Championnet le lundi 14 mai, où étaient présents de très nombreux habitants du quartier Championnet, des membres du Collectif (dont plusieurs habitants de l'Île Verte) et plusieurs élus (municipaux, départementaux, régionaux, nationaux).

Suite à cette assemblée, nous avons collectivement décidé une occupation festive et citoyenne du bureau de Championnet le samedi 26 mai, qui s'est transformée en rassemblement citoyen, la direction de La Poste ayant décidé de fermer le bureau ce jour là « pour des raisons de sécurité » (les habitants de Championnet étant sans doute des brutes sauvages et sanguinaires), et enfin une déambulation de Chavant à Championnet le samedi 2 juin, dernier jour d'ouverture de Championnet.

Par ailleurs, le conseil municipal a adopté un vœu, et a demandé à La Poste une seconde proposition de réorganisation des bureaux de poste, comme le prévoit le Contrat de Présence Postale Territoriale, ainsi qu'une rencontre entre la direction de La Poste, les élus et le Collectif. Nous venons d'apprendre que la proposition de 2018 de fermer Championnet et Grand Place est en fait une seconde proposition, qui fait suite à 15 mois de dialogue entre la Mairie et La Poste, la première proposition envoyée à la Ville datant de 2017 et proposant de fermer 6 bureaux de poste. Le vœu adopté au conseil municipal, concernant la demande d'une seconde proposition, était donc un coup d'épée dans l'eau...

La direction de La Poste campe sur ses positions. Aucune alternative au bureau de Championnet n'existe à ce jour. La direction de La Poste a répondu par la négative à notre proposition de dialogue ; elle refuse de comprendre que seuls les bureaux de poste offrent l'ensemble des services aux usagers, incluant les services aux professionnels et les services de la Banque Postale, services qui ne sont pas assurés dans les relais commerçants. La fermeture de Grand Place et Championnet force de nombreux usagers (habitants, commerçants, travailleurs) à changer de banque, s'organiser autrement pour les envois et les retraits de colis ou de recommandés.

Concernant l'Île Verte, il semble que le retour du conseiller financier soit toujours d'actualité et des travaux devraient être réalisés dans les mois qui viennent. Nous pouvons cependant rester inquiets : sur Bajatière, La Poste prévoirait de réduire les horaires d'ouverture et de déplacer les retraits des instances (colis et recommandés) dans un relais poste urbain, affaiblissant de ce fait le bureau de Bajatière. Sachant que La Poste serait aussi à la recherche d'un commerçant sur l'Île Verte pour créer un relais poste urbain, on peut se demander si le bureau de poste de l'Île Verte restera ouvert encore longtemps...

Les prochaines actions du collectif incluent une demande de rendez-vous avec M. le Maire le plus tôt possible pour faire le point sur les actions engagées, en particulier la demande de rencontre entre la Direction de La Poste, les élus et le Collectif, à laquelle, selon les informations dont nous disposons, la direction de La Poste n'a pas répondu.

Alexandre Lefebvre



Le sens d'une redevance stationnement sur l'espace public

Acquitter une redevance pour garer la voiture dans la rue, à proximité de son domicile, ne vas pas de soi. Et nombre d'habitants estiment normal de pouvoir stationner gratuitement devant chez eux, considérant qu'il s'agit d'un espace public où la liberté de circuler et de stationner doit être la règle. Bien sûr, est également présent le rejet de toute « taxation » nouvelle, même faible. Ces positions sont respectables. La question de la redevance stationnement ne se pose d'ailleurs pas en zone rurale ou péri-urbaine, quand la densité d'habitants est faible ou l'habitat pavillonnaire. L'espace public est alors suffisant pour se garer commodément.

La difficulté réside en zone d'habitat dense, là où se produit inévitablement une disproportion entre le nombre de logements et les places de stationnement. *A fortiori* à Grenoble, troisième ville la plus dense de France. L'espace public est alors une ressource rare, non extensible. De plus, la tension est exacerbée par l'augmentation tendancielle du nombre de voitures : + 12 % de 2002 à 2012 dans la grande région grenobloise. Mais, paradoxe, le kilométrage parcouru n'a pas augmenté en proportion. Conclusion : de plus en plus de voitures, qui roulent de moins en moins, et nécessitent davantage de places de stationnement, et sur une plus longue durée d'immobilité...

La tarification est alors un outil public de régulation du stationnement et d'appui aux politiques de transport et d'aménagement durables. Car la facilité de stationnement est un déterminant du choix des modes de déplacement. Pour les trajets quotidiens domicile-travail, plus l'offre de stationnement est garantie sur le lieu de travail ou à proximité, plus l'usage de la voiture est important. Aussi, les alternatives à la voiture doivent être crédibles et de qualité pour induire le report modal, d'où l'enjeu du futur Plan de déplacement urbain (PDU) porté par le SMTC et la Métropole. Enfin, précisons pour terminer que le « *stationnement paie le stationnement* » et que la mairie ne vise nullement de nouvelles ressources fiscales, mais un simple équilibre dépenses/recettes.

Jacques Wiart, Conseiller municipal délégué aux déplacements et à la logistique urbaine (ville de Grenoble)

Bientôt la fin de la gratuité du stationnement à l'Île Verte ? Pour quels bénéfices ?

L'enquête réalisée au printemps par le cabinet ARTER confirme (voir ci-après le résultat):

- le manque de places en soirée et la nuit (il n'y a pas de problème de stationnement dans le quartier dans la journée) ;
- la présence d'un certain nombre de « voitures ventouses » ;
- le fait que certains garages privés ne sont pas utilisés en tant que garage.

Si le stationnement dans l'ensemble du quartier passait en résidentiel payant (mises à part quelques rues privées où le stationnement ne pourrait pas devenir payant), rien ne garantit que suffisamment de voitures ventouses disparaîtraient, ni qu'un nombre suffisants de garages privés retrouveraient leur usage de garage.

D'autres questions restent ouvertes.

Nous souhaitons depuis longtemps un meilleur parking relais pour les gens qui viennent du Grésivaudan et qui se servent aujourd'hui de l'Île Verte comme parking gratuit : que vont-ils faire quand le quartier sera payant ? Ne plus venir faire leur courses dans le quartier (désaffection des commerces du quartier qui vont subir les conséquences) ni au centre ville (dont les commerces ont du mal à combattre les centres commerciaux qui continuent à fleurir) ?

Certaines rues privées resteront gratuites : n'y a-t-il pas un risque que les voitures ventouses se déplacent sur ces places restées gratuites, et du coup ne changent rien à la pression nocturne ?

Plus largement, que cherche-t-on à résoudre ? Si le résultat est de faciliter le stationnement, alors ce sera un encouragement à l'usage de la voiture. Est-ce vraiment ce que l'on souhaite ?

On nous dit que la Ville ne peut pas payer d'employés municipaux pour faire cesser les incivilités, mais que les recettes du stationnement résidentiel payant permettraient d'employer des personnes pour faire respecter l'ordre. Mais les nouveaux agents viendront ils entre 20h et 8h du matin, là où la pression et les incivilités sont les plus fortes ?

Pour voir plus loin, si l'objectif est d'encourager les changements de comportements (moins d'utilisation de la voiture et plus d'autres modes), alors il faut constater que les transports en commun pour les moyennes distances (au-delà du tram) sont mal dimensionnés, que l'offre en soirée reste limitée (même si

les bus Chrono ont amélioré la situation). On ne peut qu'insister sur le manque de TER dont la fréquence et l'amplitude horaire sont largement insuffisantes.

On oublie aussi souvent l'instrument du péage urbain qui pourrait être une bonne solution pour Grenoble et permettrait d'aider le financement des TC.

Il faut malheureusement compter avec le millefeuille administratif, qui fait que les bus moyenne distance sont gérés par le département et les TER par la région... il est difficile dans ces conditions d'organiser des transports en commun efficaces... Espérons que le futur PDU sera suffisamment ambitieux et permettra d'étoffer l'offre en transports en commun considérablement.

Alexandre Lefebvre

Résultats du questionnaire sur le stationnement à l'Île Verte

Le cabinet Arter, qui a effectué le diagnostic sur le stationnement à l'Île Verte, a dépouillé les questionnaires sur le stationnement. Voici des extraits significatifs du dépouillement

Sur les 3 200 questionnaires distribués, il a été comptabilisé 400 réponses, soit un taux de retour de 12.5%.

- 4% des répondants sont des entreprises et 96% des réponses ont été apportées par des habitants du quartier.

- Les ménages ne possédant pas de voiture constituent 6% des répondants. Sur ce point, l'échantillon est déséquilibré par rapport aux données de l'INSEE qui comptabilisait 28% de ménages non-véhiculés.

- La catégorie la plus représentée est composée des ménages représentés par un actif, comptant de 1 à 2 personnes dans le foyer et qui possèdent une voiture. Cette catégorie représente 24% des usagers.

Il apparaît que la répartition est équilibrée entre les usagers possédant une place de stationnement (189) et ceux devant stationner sur la voirie (181). Proportionnellement, les usagers ne possédant pas de place de stationnement privé ont donc été plus nombreux à répondre : le rapport est ici de 50/50 alors que les données de l'Insee ont montré un rapport de 75/25 entre les usagers possédant une place et ceux n'en possédant pas.

- Parmi les ménages/entreprises non-motorisés : 21% ont dit posséder une place de stationnement contre 79% n'en possédant pas. Cette donnée est à analyser avec du recul du fait de la faible représentation de cette catégorie d'usagers.

- Parmi les usagers possédant une place de stationnement (qu'ils soient motorisés ou non), 70% déclarent posséder un box individuel fermé.

- Plus des 3/4 de ces usagers ont déclaré utiliser leur garage à des fins de stationnement, tandis que 19% déclarent l'utiliser pour d'autres usages, parfois en parallèle du stationnement de leur véhicule.

- Deux personnes ont déclaré louer leur garage à un autre usager. A nouveau, il reste l'inconnu des ménages non-motorisés qui ont peu répondu.

- Les ménages ayant au moins une voiture mais pas de place de stationnement privée ont considéré :

- En journée, 43% ont considéré comme plutôt difficile de trouver une place dans le quartier et 26% ont répondu qu'il était très difficile de trouver une place. Au total, 69% des répondants ont donc des difficultés à trouver une place.

- Parmi les usagers considérant comme facile de trouver une place, 26% trouvent qu'il est plutôt facile de se garer et 4% trouvent qu'il est très facile de trouver une place.

- La nuit, 79% des répondants considèrent difficile de trouver une place pour se garer. La situation s'inverse entre les usagers trouvant plutôt difficile de trouver une place (31%) et ceux trouvant très difficile de trouver une place (48%)

- La nuit, 16% des ménages considèrent qu'il est facile de trouver une place pour se garer.

La dernière question du formulaire visait à savoir s'il était nécessaire de modifier le fonctionnement actuel pour résoudre les problèmes évoqués dans la question. A cette question, 242 personnes (soit 61% des usagers ayant répondu à l'enquête) ont répondu par l'affirmative et estiment donc nécessaire de modifier l'organisation actuelle. 110 personnes estiment qu'il n'est pas nécessaire de modifier le fonctionnement actuel et 48 personnes n'avaient pas d'avis sur la question.

- Sur les 400 réponses, 125 personnes ont évoqué le stationnement payant comme une solution pour améliorer la situation (baisse des véhicules ventouses). Parmi ces personnes, 71 étaient pour la mise en place d'un stationnement payant avec tarif préférentiel pour les résidents et 54 personnes étaient pour un stationnement payant mais avec le maintien de la gratuité pour les résidents du quartier (vignette/macaron accolé au pare-brise).

• Parmi les remarques récurrentes, il est souvent revenu le besoin de créer des places de stationnement lors de la construction de nouveaux logements ainsi qu'une nécessité d'augmenter les rotations de la police/fourrière afin de contrôler le stationnement illicite.

Les berges de l'Isère

Les vacances sont encore toute proches et vous êtes chargés d'énergie avec en tête de nouveaux projets pour cette rentrée !

Alors je vous propose de venir participer à une matinée de nettoyage des berges de l'Isère dans notre quartier.

Cette initiative spontanée a pris naissance au jardin, au bout de la rue Lachmann où nous sommes plusieurs à jardiner avec un immense plaisir.

Ces berges de l'Isère (propriété de l'état donc la nôtre) sont un lieu de promenade en famille, avec des animaux de compagnie, mais aussi de footing, balade en vélo, apéro, pique-nique et même de pratiques musicales, tout ceci avec les avirons et canoë en toile de fond.

Il est évident que cette rivière, sa faune, sa flore participe largement à notre qualité de vie. Qu'elle nous offre un contact permanent (en plein centre ville) avec notre mère nature. Elle est également un lieu de rencontre, de partage, de découverte pour les enfants et pas que

Or les crues rapportent chaque année des déchets le long des berges de l'Isère. La fréquentation importante de ce lieu génère de la pollution par oubli, perte ou omission.

Aussi l'intention est double :

Dans un premier temps, nettoyer les berges de la rivière, sensibiliser au respect de cet espace. Mais également se rencontrer, partager, échanger. Peut être certains y verront une réappropriation de cet espace par les citoyens et une action citoyenne concrète ou encore une goutte d'eau pour tenter de préserver notre planète

Quelles que soient vos motivations ou envies soyez les bienvenus !

Venez déguisé ! Pas de thème, sentez vous libre, cela ne sera que plus plaisant et drôle.

Rendez vous le samedi 15 septembre 2018 à 9h30 aux avirons grenoblois 37 quai Jongkind pour un café d'accueil.

Puis nous partirons pour le nettoyage des berges. Retour pour 12 h au club d'aviron pour partager cette expérience et les déchets collectés !

Nathalie Crumière



Bienvenue...

La boulangerie-pâtisserie **Les Délices de l'Île Verte**, au 63 rue Bizanet, a réouvert le 5 juin.

Nous souhaitons la bienvenue à Julie et Anthony, qui vous y accueillent du lundi au samedi de 6h30 à 19h30, et le dimanche de 6h30 à 13h.

Pour vos commandes, pensez à réserver la veille soit sur place, soit au 04 76 42 51 98.

Une boîte à livre arrive à l'Île Verte

Lors de l'édition 2016 du budget participatif, un habitant du quartier avait proposé d'installer des boîtes à livres dans différents lieux de Grenoble. Ce projet avait été retenu par les Grenoblois lors de la semaine de votation d'octobre.

Le travail de l'équipe « projet » est maintenant terminé. Composée d'agents de la ville, de représentants d'Unions de Quartier et de Conseils Citoyens Indépendants, cette équipe a choisi les lieux d'implantation, la forme des boîtes, et le texte explicatif qui y sera apposé.

Les boîtes sont en cours de fabrication localement et sont en robinier. Essence originaire des Appalaches d'Amérique du Nord et introduite en France par Jean Robin en 1601, le robinier pousse à basse altitude, notamment dans l'Ain et en Isère. Il est souvent appelé à tort "acacia".

La boîte de l'Île Verte sera implantée courant septembre place du Docteur Girard, le long de la rampe d'accès à l'église Saint Luc.

Quand elle sera en place n'hésitez pas à passer la voir, y prendre des livres et/ou en déposer, c'est gratuit

Dominique Barberye

L'autopartage, une solution aux problèmes de stationnement ?

- Retour d'expérience d'un usager Citiz

La saviez-vous, une voiture en autopartage c'est huit voitures en moins sur l'espace public.

L'autopartage à Grenoble s'appelle Citiz. Nous sommes plusieurs habitants de l'Île Verte et membres de l'Union de Quartier qui utilisons ce service. Nous avons renoncé à avoir une voiture rien qu'à nous et on ne s'en porte pas plus mal.

Le principe est simple. Une flotte de véhicules de toutes tailles est mise à la disposition des usagers qui peuvent les utiliser après les avoir réservés via le site internet dédié ou l'application mobile. Une réservation prend quelques secondes. Plusieurs véhicules sont disponibles dans notre quartier ou à quelques centaines de mètres (Musée, Saint-Laurent, La Tronche...). Il est extrêmement rare d'avoir à aller chercher une voiture à plus de 500 mètres.

Plusieurs formules sont proposées (en fonction de votre usage, occasionnel, fréquent...). Chaque utilisation est facturée en fonction du temps d'utilisation et du kilométrage parcouru.

Adieu les soucis de propriétaire. Fini les frais d'assurance et d'entretien du véhicule et surtout fini les problèmes pour se garer !

Si vous n'osez pas sauter le pas, vous pouvez aussi louer votre véhicule à Citiz qui l'intégrera à la flotte. Vous recevrez 25 % des recettes générées par votre voiture et bénéficierez de tarifs préférentiels sans plus avoir à vous soucier de l'assurance et de l'entretien. Pour plus d'informations : <https://alpes-loire.citiz.coop/>



Dominique Barberye

POUR ADRESSER (OU RENOUELLER) VOTRE ADHESION

UNION DE QUARTIER DE L'ILE VERTE 3 bis avenue Maréchal Randon -
Square Henri Huchon - 38000 Grenoble

Nom Prénom.....

Adresse.....

Courriel :

ADHERE à L'UNION de QUARTIER de l'Île Verte et vous remets ci-joint le montant de ma cotisation de 10 euros par Chèque

Les associations sont les bienvenues pour adhérer à l'Union de Quartier et ainsi soutenir notre action !